

ROUBAIX TOURCOING

UNE PANNE D'ELECTRICITE

LA LUMIERE VA-T-ELLE NOUS MANQUER ?

Le numéro d'hier du « Journal de Roubaix » publiait, notamment, que la lumière électrique manquait, jeudi soir, pendant deux heures, à Roubaix.

Un fait aussi grave, et dont la récurrence pourrait causer des préjudices appréciables au commerce, et surtout à l'industrie de notre ville, méritait une enquête. Nous la faisons.

L'interruption de courant de jeudi soir est due à la fonte subite de deux fusibles surchargés, au poste d'électricité de la Grand'Place. Preuve à l'inspection, l'accident eût pu être évité s'il avait été possible d'accéder aussitôt au poste de secours des employés de la Compagnie.

Mais la clef de la cabine fut introuvable. Tout le personnel présent au poste fut mobilisé sur-le-champ. Un procès-verbal fut dressé contre inconnu, car, comme c'est la coutume, le voleur était parti sans laisser d'adresse. Les perquisitions furent infructueuses. Enfin, la clef infidèle fut retrouvée. Elle avait été emportée par un « sœur » qui exerçait la profession de concubine, mais dont le nom ne figure pas sur les rapports de police. Il paraît d'ailleurs que le ravisseur n'était nul par aucune mauvaise intention et que la pauvre celt elle-même n'en pouvait mais.

Remise entre les mains de M. le Procureur de l'éclairage électrique, aux fins utiles, elle restera immédiatement la lumière.

Ajoutons que l'éclairage ne manqua pas dans toute la ville, mais seulement dans la trentième partie environ du réseau, d'où, circonscrites à des limites que ne mentionne pas le « Journal de Roubaix ».

Les Fêtes de la Délivrance

LE CONCOURS DE DECORATIONS ET ILLUMINATIONS

La Retraite aux Flambeaux

Dès à présent, le concours de nos trois excellents et populaires musiques « La Fanfare D'Alsace », la « Grande Fanfare » et la « Pharmacie de Roubaix » est acquis pour le brillante retraite aux flambeaux qui se déroulera dimanche soir, à travers toute la ville pavoise et illuminée.

Le rendez-vous des participants à la retraite aura lieu à 19 h. trois quarts, au local de l'Ancre, 8, rue du Grand-Chemin, où le Jury examinera les concours et aura droit, aux beaux et nombreux prix dont nous avons publié la liste, il sera nécessaire d'avoir parcouru le trajet complet de la retraite et de repasser au retour devant la Commission dans le même local.

Les noms et adresses des personnes qui désirent participer au concours de décorations et illuminations seront encore reçus jusqu'à samedi soir, à la Fraternelle des Combattants Roubaixiens, 43, rue de la Gare. Il est indispensable de se faire inscrire afin que le Jury puisse accomplir son office dimanche et adjoindre les 15 prix, dont le premier est de 150 francs.

La population tout entière est cordialement priée par la Fraternelle des Combattants de participer à ce concours et d'assister à la fête de la Délivrance en pavoisant et en illuminant.

LITINAIRE

La retraite parcourra l'itinéraire ci-après : Rues Saints-Georges, de la Gare, de l'Alina, de Tourcoing, du Collège, Pellart, Lacroix, Grande-Rue, Place de la Liberté, rues de Lannoy, Place Sainte-Elisabeth, rue du Moulin, rue de la Gare, des Arts, de l'Épée, du Grand-Chemin, D'Alsace au local de l'Ancre.

Le Jury prendra ses séances, salle de l'Ancre, à l'examen des concours, samedi soir, à 20 heures, et décidera les prix de la retraite aux Flambeaux.

LE CONCERT

Voici le programme du concert qui sera donné par la Musique Municipale « La Grande Harmonie », le dimanche 19 octobre, à 8 heures, à 11 heures et à midi, sur la Grand'Place de Roubaix à l'occasion de l'Anniversaire de la Délivrance de notre ville.

1. Alles au vent, allegro militaire (Balay). — 2. Noce Gasconne, carillon nuptial ; défilé nuptial (Lacombe). — 3. Valse des petits oiseaux, pour petite fille, sérénade au cabaret ; sous les tilleuls, M. Capelle, clarinette, M. Drouffe, saxophone (J. Massenet). — 4. Ballet égyptien, 4 numéros (Lugini). — 5. Marche héroïque.

AYANT TROP BU...

Et le manifestant publiquement, le nommé Van den Akker Antoine, 32 ans, terrassier, domicilié à Steene (Belgique), s'est vu dresser procès-verbal de contravention.

FETE DE LA TOUSSAINT

Travaux d'entretien au cimetière

L'Administration municipale informe les entrepreneurs faisant travailler au cimetière, qu'ils devront cesser, dans cette occasion, tous travaux de construction et d'entretien, le dimanche 19 octobre, à 19 heures, et à 20 heures, pendant ce laps de temps, leur matériel devra être enlevé et les matériaux rangés convenablement, de façon à ne gêner en rien la circulation.

Il est, en outre, porté à la connaissance des habitants, que les travaux d'entretien des tombes seront interdits à partir de cette même date, 19 octobre, au soir, jusqu'au samedi 23 novembre inclusivement.

COMITE D'ALIMENTATION

DU NORD DE LA FRANCE

Source de Normandie extra fin le kilo, 14 fr. Vente libre pendant quelques jours. — Grèce de poires pur sucre et fruit le kilo, 8 fr. Vente libre. — Brosses, Eau de Javel, vente libre.

Avis & Communications

GABRIELA ROUBAISSENE. — Aujourd'hui samedi, 18 courant, à 19 heures, répétition et réunion générale au siège de la Société, Café E. Dubus, 41, rue du Chemin-de-Fer. Présence indispensable.

Le vice-président : J. Dhondt.

AMICALE DES ANCIENNES ELVES DE L'ECOLE DE FILLES (RUE DU COQ-FRANCAIS, ROUBAIX).

— Les anciennes élèves de l'école de filles, rue du Coq-Français, sont invitées à la réunion générale qui aura lieu, dimanche, 19 octobre, à 10 heures, dans une salle de l'école. Les élèves ayant terminé leurs études pendant la guerre, sont également invitées à y assister.

La vice-présidente : Y. PIREBENS.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Yvonne Berthelot, rue Neuve-Réale, 1. — Gustave Girard, rue du Tilleul, 4. — Saint-Étienne, 2. — Antonette Barthe, rue de Tourcoing, 113. — Georgette Bana, rue du Cœur, 34. — Béatrice, 4. — Corneille Rommens, 74 ans, rue Mons. 24. — Sophie Libbrecht, 76 ans, rue de Wasquehal, 100-Delporte, 13. — Rosalie Buvet, 45 ans, rue Bourdier-du-Perche, 106. — Georges Vandenberg, 42 ans, rue Rosa-Bonheur, 14. — Sophie Hellet, 57 ans, rue Michel-Ange, 4. — Fernand Dumont, 60 ans, rue de l'Industrie, 48. — Yvonne Heurtebise, 83 ans, rue Eugène-Motte, 18. — Jeanne Frenay, 56 ans, rue Paris, 17.

AVIS MORTUAIRE

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **LEDOUX Paul Henri** désireux de faire de 45 ans, sont priées d'assister aux funérailles qui auront lieu le DIMANCHE 19 OCTOBRE, à 3 heures précises, rue des Éclairés, 58.

Le corps sera inhumé au cimetière de l'Est. Réunion à la maison mortuaire à 2 h. 1/2.

L'Anniversaire de la Délivrance

La ville de Tourcoing fête, hier, l'anniversaire de sa délivrance. A cette occasion, les habitants avaient arboré à leurs fenêtres les drapeaux des nations alliées.

Le gouvernement ayant envoyé en souvenir une pièce d'artillerie allemande prise par nos troupes, un cortège a solennellement cherché à la gare le lourd mortier de 210 qui traînait quatre chevaux, et que décoraient de nombreux drapeaux.

À 4 heures de l'après-midi, heure à laquelle il y a un entrain dans la cité reconquise, les premiers troupes anglais, le défilé commença de la gare à la mairie. En tête, roulaient le canon, puis, derrière, venaient les clairons, les tambours et un groupe de sapeurs-pompiers ; une délégation de l'Union Nationale des Anciens Combattants, drapeau déployé. Enfin, pour clore la marche, une cinquantaine de jeunes gens de l'Union Sportive Tourcoingnoise.

Une foule nombreuse stationnait sur tout le parcours et principalement aux abords de l'Hôtel de Ville.

La pièce fut déposée à l'entrée du square de la Mairie, où M. Ledue la salua et termina la cérémonie par une brève allocution.

La fête se termina le soir par un concert qui attira un nombreux public.

LE CRIME DU QUAI DE CALAIS

Nous croyons savoir que le médecin légiste a retrouvé des traces de « contus » sur le front de la victime et que celle-ci était encore en vie au moment de sa chute dans l'eau.

TOUJOURS A PROPOS DE BICYCLETTE...

Hier matin, M. Degalland Denis, âgé de 28 ans, demeurant à Ver-Velva (Belgique), rue du Chêne, 102, avait déposé sa bicyclette, estimée 500 francs, dans la cour de la maison Laboussolle-Duhoit, rue de Cantez, 30.

Quand il alla pour la reprendre, nos lecteurs complèteront d'eux-mêmes. Une enquête est ouverte.

AU COMITE D'ALIMENTATION

Semaine du 20 au 25 octobre 1919 : haricots, 1,30; cacao, 0,60; pain d'épices, 0,70; sa ndoux, 2,40; huile d'olive, un demi-litre par personne, 2,20.

SERVICE DES DOMMAGES DE GUERRE

Reception et vérification des déclarations de dommages, des demandes d'indemnités, ainsi que des bons de réquisition, attestations, certificats, etc., samedi, 18 octobre, de 8 heures et demi à midi, 6,56 à 6,60; lundi, 20 octobre, de 8 heures et demi à midi, 6,60 à 6,65; de 2 heures à 6 heures, 6,66 à 6,70.

Le prestataire est prié de se présenter personnellement muni du livret de famille ou d'une pièce d'identité.

LIRE AUJOURD'HUI

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

LES MYSTÈRES DE NEW-YORK

Grand Roman Cinéma Américain Adapté par PIERRE DEOURELLE

SITUATIONS MILITAIRES

La mairie nous communique la note suivante : Les hommes exemptés ou réformés antérieurement à la mobilisation sont maintenus d'office dans leur situation s'ils justifient qu'ils sont restés en région envahie.

Les hommes classés dans le service auxiliaire avant la mobilisation et qui sont restés en région envahie, ne sont plus astreints à la contre-visite prescrite par la loi Dabiez, mais doivent être pourvus d'un titre de congé illimité leur donnant une affectation.

Il est permis aux recrutements de régulariser leur situation, les hommes des catégories ci-dessus qui ne l'ont pas encore fait, adresseront d'urgence au bureau de recrutement dont ils dépendent, un certificat constatant qu'ils sont restés en région envahie pendant l'occupation.

Ce certificat devra indiquer : le nom, les prénoms, l'adresse actuelle, la classe et le numéro de son matricule du recrutement et, à défaut de ces deux derniers renseignements, la date et le lieu de naissance, le canton et le numéro de tirage au sort.

Cette pièce est à demander à la mairie de la résidence de l'occupation. Elle peut être remplacée par un certificat de logement, visé par le commissaire de police, sous conditions que ce certificat renferme tous les renseignements indiqués ci-dessus.

Les intéressés peuvent se présenter au bureau militaire, 10, rue de la Liberté, le dimanche et de 2 à 4 heures, sauf samedi après-midi, pour faire établir le certificat qui leur est indispensable. Ceux qui ont déjà fourni un certificat sur l'invitation du bureau de recrutement de Lille, n'ont pas à renouveler leur demande.

A SAINT-JACQUES

Lillo, 38, rue Grande-Chaussée, Lillo

Le plus grand et le plus beau choix en MANTEAUX et COSTUMES TAILLEURS. CHAQUE MANTEAU est fait de DENIERES CREATIONS PARISIENNES. Voir nos étalages.

AVIS AUX JEUNES GENS BELGES NES EN FRANCE ET INCORPORES DANS L'ARMEE BELGE.

Tous les jeunes gens nés en France de parents belges, domiciliés à Tourcoing, appartenant aux classes 1915 à 1919, qui, au cours des hostilités, ont été incorporés dans l'armée belge en vertu de l'accord du 13 mars 1915, doivent se présenter à l'Hôtel de Ville (bureau militaire) munis de leur extrait de naissance (ou de leur livret militaire belge ou du livret de mariage de leurs parents), à l'effet de faire procéder à leur inscription soit comme Français, soit comme Belge.

Ceux des classes 1915 et 1914 qui ont réclamé leur inscription sur les contrôles de la milice en Belgique, doivent également se présenter porteurs de la déclaration de réputation de la qualité de Français qu'ils ont dû signer devant le juge de paix ou devant le consul de France.

Cette dernière mesure s'applique également aux jeunes gens des classes 1915 à 1918 inscrits qui sont restés en pays occupé et qui se sont fait inscrire en Belgique.

ETAT CIVIL

Naissances. — Jacqueline Lelouch, rue du Tilleul, 47. — Marie Lecru, rue de Rivoli, 23. — Renée Mariage, rue des Bœufs, 36. — Adèle Delcru, rue de Roubaix, 106. — Alfred Delcru, même adresse. — Andrée Questroy, rue des Coulons, 24. — Béatrice, 4. — Marie Depoortre, 49 ans, rue du Dabloy, 78. — Désiré Vanmeenen, 72 ans, rue du Buisson, 28. — J. B. Maertens, 82 ans, rue des Girondins, 92. — Joseph Braem, 82 ans, rue Motte, 46. — Henri Dumortier, 17 ans, rue de l'Est, 14.

Autour de Roubaix-Tourcoing

FORMATION D'UNE MUSIQUE MUNICIPALE

Les musiciens qui ont remis leur adhésion au cours de la présente réunion constitutive de la musique municipale sont convoqués à nouveau pour lundi 20 octobre, à 18 heures 30, salle de la Mairie. L'ordre du jour de cette seconde réunion porte sur les objets suivants :

1. Nomination d'une commission provisoire. 2. Nomination d'un chef. — 3. Désignation d'un secrétaire. — 4. Questions diverses. L'organisateur prie de vouloir bien se rendre volonté pour mener à bien l'exécution. Au cas contraire il n'est pas tenu responsable de l'indemnité qui sera versée à l'occasion de la présente réunion.

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

SYNDICATS TEXTILES

DES ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS

Réunion générale des ouvriers et ouvrières des triages de laines

Tous les ouvriers et ouvrières des triages de laines de Roubaix, Tourcoing et Croix, sont invités à assister à la réunion générale de leur corporation, qui aura lieu dimanche prochain, 19 octobre, à 9 heures et demie du matin, dans le local « Jean du Pot », à la Tossée, à Tourcoing. Ordre du jour très important.

La commission administrative du Syndicat.

CHAMBRE SYNDICALE OUVRIERE TEXTILE

(73, Boulevard de Belfort, Roubaix)

Assemblée générale du Syndicat le samedi 18 octobre, à 6 heures et demie du soir, au local « La Paix ».

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale. — 2. Compte-rendu financier. — 3. Rapport de la Commission de contrôle. — 4. Compte-rendu du Congrès Confédéral. — 5. Communication de la Commission.

Le Secrétaire : H. LEFEBVRE.

AVIS IMPORTANT.

La Commission du Syndicat a décidé, à la date de ce jour et jusqu'au 1er janvier prochain, les femmes syndiquées ou non, dont le mari, syndiqué avant la mobilisation, aurait été tué à la guerre, pourront à titre exceptionnel demander leur inscription au Syndicat à la date d'entrée au Syndicat de leur mari. Elles profiteront ainsi immédiatement de tous les avantages accordés aux anciens syndiqués.

Se présenter au bureau du Syndicat avec une pièce officielle attestant le décès du mari.

A TOURCOING

SYNDICAT DU BATIMENT

Le secrétaire du Syndicat du Batiment rappelle qu'une réunion générale des ouvriers de la corporation aura lieu dimanche prochain, 19 octobre, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle Jean-Jaures, de la Maison du Peuple.

Les résultats des travaux de la commission mixte seront donnés en cette séance.

A LILLE

La Grève de l'Habillement

ELLE SE DEVELOPPE DANS LA DIGNITE ET LE CALME

Les tailleurs et couturiers ont continué et accentué encore davantage hier, à la faveur de la grève, leur mouvement syndical. L'assemblée considérable qui se pressait dans la vaste salle de la Bourse du Travail a prouvé surabondamment la volonté des grévistes de tenir jusqu'au bout.

Déjà, en maisons, non des moindres, ont fait connaître au syndicat qu'elles acceptaient les revendications de leurs ouvriers. Demain ce sera la victoire complète.

La réunion de l'après-midi a été particulièrement remarquable. Ouverte à 3 h. 30, sous la présidence du camarade Macé, elle se prolongea jusqu'à six heures du soir.

Autour du président avaient pris place les camarades Marchand, Mee Porrey, Fleurkin, Pierre Mary ainsi que les citoyennes Castel, Liévins et Adrienne Detamps.

Après avoir remercié les camarades de s'être rendus en nombre aussi imposant à l'appel du comité et enregistré les nombreuses et nouvelles adhésions, le président donna la parole au camarade Porrey pour l'exposé de la situation.

Porrey donna d'abord lecture de deux nouvelles lettres patronales, acceptant les conditions du syndicat.

Ces deux nouvelles victoires ont été saluées par les applaudissements de l'assemblée.

Porrey montra toute l'importance de ces victoires successives qui, jusqu'à la dernière qui ne saurait tarder, sont dues à la grève vivace, à l'esprit de résolution du jeune syndicat.

Il encouragea les tailleurs et couturiers à demeurer unis, car, dit-il, notre union est le gage du triomphe de nos justes et légitimes revendications.

Après Porrey, le citoyen Liévins fit à l'assemblée le compte rendu des démarches effectuées par le syndicat en vue de la solution définitive du conflit.

Au cours de cette réunion, la discussion révéla la situation absolument intolérable où se trouvent un nombre considérable d'ouvrières à qui leurs employeurs, plutôt que de leur verser un salaire équitable, délivrent des certificats leur permettant de se faire inscrire à une caisse de chômage.

Cette exploitation éhontée a soulevé les murmures réprobateurs de l'assistance, et le camarade Marchand protesta vigoureusement contre l'égoïsme patronal qui, au mépris de toute justice, oblige des ouvrières à avoir recours, tout en travaillant, à la charité officielle pour boucler leur budget.

On procéda ensuite à l'appel nominal des grévistes.

A ce moment, le citoyen Bondues, secrétaire général de la Bourse du Travail, vint apporter le salut amical des travailleurs à leurs camarades en grève.

Dans une causerie très documentée et vivement applaudie, il développa le rôle de la femme dans le syndicat.

« Jeunes, leur dit-il, vous devez songer à demain, si vous ne lutez pas aujourd'hui, vos enfants auront le droit de vous demander compte de votre grève. »

Vous devez, pour vous-mêmes et pour eux, songer que vous avez un rôle social important à remplir.

Il faut que dans un noble élan de solidarité ouvrière, vous entriez délibérément dans la lutte.

Il faut que par votre travail, vous deveniez comme l'homme, des êtres libres.

Que vous vous accoutumiez non plus à compter sur l'aide de votre mari, mais à compter d'abord sur vous-mêmes.

Quand, exaspérées et éduquées, vous vous sentirez assez librement dans la vie et cessera pour vous l'exploitation éhontée dont sans le syndicat, vous demeureriez les éternelles victimes.

Cette première victoire, car ce sera une victoire, ne doit pas vous laisser désarmées.

Il faut, au contraire, qu'elle soit la base d'une organisation forte et vous prépare pour demain à de nouvelles victoires comme à de nouvelles luites.

Ainsi, d'étapes en étapes, vous parviendrez avec vos frères de travail vers une ère nouvelle, vers l'ère de la cause syndicale, puis l'ère de la lutte pour la cause syndicale, puis l'ère de la lutte pour la cause syndicale, puis l'ère de la lutte pour la cause syndicale.

Le citoyen Bondues a été vivement applaudi.

Après cette vibrante péroration, le camarade Mack remonta le vaillant militant de son dévouement à la cause syndicale, puis l'ordre du jour fut lu par le camarade Porrey, fut voté par acclamations :

ORDRE DU JOUR

Les tailleurs et couturiers en grève, réunis en assemblée extraordinaire, le 17 octobre, à la Bourse du Travail, enregistrent avec satisfaction l'adhésion des maisons Boudry et Fémina pour la grève. Ce qui porte à 10 le nombre des maisons qui ont jusqu'à ce jour adhéré aux revendications syndicales.

Les grévistes déclarent et remercient le camarade Mack d'avoir apporté la bonne parole syndicaliste.

Moins à l'heure jusqu'au bout, les tailleurs et couturiers se séparent avec un cri de Vive la grève et Vive la lutte totale ! Vive la grande famille syndicaliste !

Le Secrétaire, H. Lefebvre.

Contrairement à une lettre de patrons insérée dans plusieurs journaux de la localité, le Syndicat informe le public qu'il ne brise pas le contrat signé le 29 mai. Celui-ci étant établi sur la base de la durée de 10 heures ; nous réclamons simplement celle de 9 heures.

Réunion ce matin, à 9 heures de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

DANS L'IMPRIMERIE

Les ouvriers typographes, imprimeurs, lithos, papeteries, ouvrières papeteries, marguerites, carroussels et sœurs, à 4 heures de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris, à la dernière réunion, sous la présidence de Léon Dufoir, secrétaire général du Syndicat, des Lithographes et Papeteries, avec le concours de Louis Masson, secrétaire général des Typographes et Imprimeurs et du délégué de la Fédération de la Lithographie et du Papier.

Ordre du jour : Application du Tarif pour le Lundi 20 Octobre.

Présence indispensable de tous les ouvriers et ouvrières de l'imprimerie.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS BOULANGERS DE LILLE

Dimanche 19 courant, une grande réunion privée des ouvriers boulangers syndiqués ou non aura lieu au siège, à quatre heures du soir, pour prendre une dernière décision concernant la suppression du travail de nuit.

Le secrétaire, Marcel BAELDE.

Camarades,

Les patrons renégats à leur parole donnée par la voix de M. Florin, vice-président du syndicat des patrons du Nord, au ministère du Ravitaillement, le 19 septembre dernier, viennent de nous lancer un défi en votant, dans leur réunion du 16 courant, le maintien du travail de nuit. Non content de cette mesure ingrate, tandis qu'à Roubaix et Tourcoing, ils ont pleine satisfaction, un grand nombre refusent l'augmentation du salaire, payée par la population par l'augmentation d'un sou au pain, c'est grâce aux syndicats ouvriers qu'ils ont obtenu cette augmentation, mais à la seule condition, d'augmenter les salaires et pourvoir au paiement du supplément causé par la main-d'œuvre nécessaire pour commencer le travail à quatre heures du matin.

Nous n'admettons pas un seul instant que les patrons mettent les gros sous de la population dans leur poche ou détriment des ouvriers la saison, et ce que les ouvriers ont fait pour l'augmentation du pain, ils sauraient plus facilement le faire pour rétablir l'ancienne taxe.

La commission a décidé la grève dans notre réunion d'hier, et si l'arrêté municipal, promulgué par M. le maire, n'est pas établi pour dimanche la grève sera sans aucun doute confirmée par l'assemblée générale.

GREVE DES CHICORIETTES

Une réunion de la Commission mixte aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, sous la présidence de M. l'inspecteur du Travail.

Les délégués ouvriers soutiendront de toute leur énergie les revendications de la Corporation.

Une assemblée générale des ouvriers et ouvrières aura lieu ensuite à 3 heures 30 de l'après-midi, à la Bourse du Travail.

Prévoir de sa munie de la carte syndicale.

DANS LE BATIMENT

La commission mixte du bâtiment s'est réunie hier à la Préfecture pour la continuation de la discussion entamée mercredi dernier.

Il est dit que le tarif proposé par le Syndicat est le tarif de la Morne.

Cette entrevue n'a pas donné de résultats définitifs.

Un compte rendu détaillé de cette entrevue sera donné ultérieurement.

SYNDICAT DU TEXTILE

Section de Marquén-Barcel

Le syndicat informe ses adhérents de Marquén-Barcel et de Marquette, qu'il voudrait compléter leur cotisation du mois d'octobre, qu'ils devront passer chez leur percepteur Derwaux Arthur, cour Luiset, 13, à Marquén-Barcel, qui, étant malade, ne pourra pas effectuer sa tournée.

PARTI SOCIALISTE

A FLERS-BOURG

La manifestation de dimanche 19 octobre, s'est déroulée à Flers la manifestation organisée par le Groupe socialiste pour honorer les morts de la grande guerre. Nombreux furent ceux qui voulurent apporter leur salut aux chers disparus. Le groupe socialiste peut être fier de ces manifestations, qui prouvent sa force et son esprit de solidarité.

Une réunion publique a eu lieu. Le citoyen Luttin, de la section de Tournai, nous parla de l'organisation des forces, et de sa nécessité. Il félicita le groupe de Flers pour la bonne conduite que celui-ci a eu depuis sa formation. Après lui, le citoyen Lebas, maire de Roubaix, nous montra comment il faut travailler les forces grandissantes du Parti socialiste et nous força d'un bulletin de vote, qui ferait le bonheur de la classe ouvrière si celle-ci, savait s'en servir pour le socialisme.

Le président de séance fit vainement appel à la contradiction.

Le réunion fut levée après l'adoption de l'ordre du jour suivant :

« Les